



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil
d'évaluation
de l'École

RAPPORT ANNUEL 2023



ÉDITO



© CEE

La loi Pour une École de la confiance a créé le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) en 2019 en lui fixant pour objectif d'organiser l'évaluation des établissements scolaires, d'enrichir le débat public autour des évaluations des élèves et de donner de la cohérence à l'ensemble des évaluations existantes. Cinq ans après, ce rapport d'activité montre à quel point le CEE a pris toute sa place dans le paysage institutionnel.

La plus connue des missions du CEE est celle d'organiser l'auto-évaluation et l'évaluation des établissements et d'en suivre le déroulement en lien avec les académies. En 2022-2023, la troisième vague d'évaluations des établissements du second degré s'est déroulée selon le rythme prévu. Dans le premier degré, après l'expérimentation de l'année précédente, l'année 2022-2023 a été la première véritable année de déploiement des évaluations. Les académies – qu'elles en soient remerciées –, avec leurs 11 000 évaluateurs, ont donc accompli un immense travail.

Le CEE a aussi pour rôle d'émettre et de mettre en œuvre les délibérations issues des votes des 14 membres qui le composent et que je tiens ici à remercier tout particulièrement. Nos échanges ont permis d'engager la réflexion sur la connaissance des parcours des élèves, notamment au collège, et sur la comparaison des résultats des garçons et des filles en mathématiques dès le CP.

Les comités techniques d'évaluation, en publiant un état des travaux de recherche sur la mixité sociale et scolaire et une étude sur les *Lesson studies* dans le cadre des constellations, ont contribué à enrichir la connaissance de ces sujets et à alimenter le débat.

Par son expertise, le CEE a été sollicité à différents niveaux. Il accompagne les académies dans leur campagne d'évaluation des établissements scolaires. Il est intervenu dans des colloques et des séminaires internationaux. Il a été consulté par le ministère, en particulier par les groupes de réflexion mis en place dans le cadre du « choc des savoirs ». Il est par ailleurs intervenu auprès des cadres stagiaires, des nouveaux directeurs académiques des services de l'éducation nationale (Dasen), des adjoints aux Dasen (Daasen), et a répondu à l'invitation d'autres institutions, comme la Cour des comptes.

En 2023, le choix a été fait d'intensifier la politique de communication, non seulement à travers les réseaux sociaux mais aussi à travers une nouvelle ligne éditoriale, où se côtoient désormais des publications grand public (« Le Regard du CEE ») et des publications destinées à un public plus initié (*Notes d'information* et *Documents de travail*).

En 2023 a également débuté un chantier qui devrait aboutir dans le courant de l'année 2025 : la création d'une application permettant de stocker les rapports et d'en effectuer des analyses textuelles pour éclairer les tendances constatées dans les établissements. L'application favorisera la préparation des campagnes annuelles d'évaluation au niveau académique et sera un outil d'aide à la décision pour le cabinet, la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), les recteurs et les Dasen en permettant la recherche rapide d'informations grâce à l'intelligence artificielle. Sa réalisation coïncidera avec la fin de la première série quinquennale d'évaluations des établissements du second degré. Ce sera l'occasion d'en dresser le bilan et de dessiner de nouvelles perspectives pour la deuxième série, notamment à l'occasion d'un colloque de dimension internationale sur l'évaluation des établissements au mois de mai à l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF), qui en sera le point d'orgue.

Je voudrais profiter de cet éditorial pour remercier l'équipe d'expertise autour de moi qui mène ces travaux : son investissement exceptionnel nous permet d'assumer l'ensemble de ces missions.

Daniel Auverlot,

Président du Conseil d'évaluation de l'École

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

SOMMAIRE

L'évaluation : un enjeu démocratique	 5
— Le comité consultatif du CEE	6
— Les comités techniques d'évaluation	7

L'évaluation des écoles et des établissements	 9
— L'évaluation des établissements du second degré	10
— L'évaluation des écoles	11

Les délibérations du CEE	 13
— Le groupe de travail (GT) filles-garçons en mathématiques	14
— La connaissance des parcours des élèves dans l'ensemble du système éducatif	14

Le CEE : une expertise recherchée aux niveaux académique, national et international	 15
--	-------------

Les enjeux de communication	 21
— Webinaires	22
— Publications	22
— Réseaux sociaux	23
— Vidéos	23

Perspectives	 25
— Programme de travail 2024	26

Annexes	 27
LES MEMBRES DU CEE AU 31 DÉCEMBRE 2023	 28
L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE AU 31 DÉCEMBRE 2023	 28
DÉLIBÉRATIONS 2023	 29
PUBLICATIONS 2023	 29
— Documentation sur l'évaluation	29
— Outils	29



**L'évaluation :
un enjeu
démocratique**

Pour sortir des débats d'experts et s'assurer que la connaissance produite par les évaluations organisées ou initiées dans le cadre de ses missions soit accessible et diffusée à tous, le Conseil a mis en place en 2022 des lieux d'échanges et des outils de diffusion.

LE COMITÉ CONSULTATIF DU CEE

Instance de dialogue et d'échanges avec toutes les composantes et les acteurs du monde de l'éducation, le comité consultatif a été créé par le Conseil dans son règlement intérieur lors de sa séance du 30 juin 2020.

Le comité a été installé en juin 2022. Il s'est réuni le 31 mai 2023.

Consultés sur l'activité du CEE ainsi que sur son programme de travail, les membres ont questionné, objecté, débattu et enrichi la réflexion du Conseil.

Les échanges ont également permis de recueillir leur avis sur la contribution qu'ils souhaitent apporter à la mission du CEE relative à l'enrichissement du débat public et sur les grands enjeux de l'École qui pourraient faire l'objet de travaux d'évaluation par le CEE. Parmi les sujets identifiés figurent les questions d'égalité territoriale, le climat scolaire et les effets des deux années de pandémie.



©CEE

Un comité large et pluraliste

Collège des représentants des personnels de l'éducation nationale

10 membres désignés par les organisations syndicales représentatives

Collège des représentants des parents d'élèves et des lycéens

10 membres issus du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL), représentants des lycéens de l'enseignement privé sous contrat et désignés par les fédérations de parents d'élèves FCPE, PEEP, APEL

Collège des représentants des collectivités territoriales

10 membres désignés par l'Association des maires de France, l'Assemblée des départements de France, Régions de France

Collège des représentants du monde associatif, économique et social

10 membres désignés représentants d'associations partenaires de l'École, des chambres de commerce et d'industrie (CCI), du Mouvement des entreprises de France (Medef), de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et désignés par les fédérations de salariés représentatives

4 personnalités qualifiées

Actuellement une journaliste, un chercheur, une rectrice et une cheffe d'établissement

LES COMITÉS TECHNIQUES D'ÉVALUATION

Mis en place en 2022 pour évaluer des politiques publiques à forts enjeux, les deux comités techniques d'évaluation (CTE) sur l'égalité/équité scolaires et sur la formation des enseignants ont une composition pluraliste qui permet de croiser les regards d'experts (universitaires, inspecteurs généraux, spécialistes d'évaluation, etc.), de décideurs et d'acteurs de la politique publique évaluée (représentants de l'administration centrale, recteurs, etc.). Ils ont poursuivi au cours de l'année 2023 les travaux qu'ils avaient préalablement engagés.

Le comité technique d'évaluation sur l'égalité/équité scolaires (CTE1)

En 2023, le CTE sur l'égalité et l'équité scolaires a choisi de porter son attention sur la mixité sociale, le système éducatif français étant caractérisé par un niveau élevé de ségrégation. Ainsi, une revue de littérature intitulée « Ségrégation sociale en milieu scolaire : appréhender ses causes et déterminer ses effets » a été réalisée à la demande du CTE par trois chercheurs, Pauline Charousset, Marion Monnet et Youssef Souidi¹. L'objectif était de mettre à jour les précédents états de l'art. La revue de littérature a été publiée sur la page Web du Conseil d'évaluation de l'École en novembre 2023, en même temps qu'une *Note d'information* synthétisant ce travail de recherche.

Cette revue de littérature, dont le but est notamment d'éclairer les décideurs publics dans la mise en œuvre concrète de leurs politiques de mixité sociale en milieu scolaire, fait état d'effets limités de celle-ci sur les performances scolaires des élèves à court terme (comparativement à d'autres facteurs, comme le taux d'encadrement ou la stabilité des enseignants), mais aussi d'effets bénéfiques sur leurs compétences socio-émotionnelles ainsi que sur la cohésion sociale. Elle souligne également le fait que, en France, peu d'études traitent des effets de la mixité sociale sur les trajectoires à long terme. Par ailleurs, la revue de littérature met en évidence que les travaux de recherche appréhendent les effets de la mixité sociale, principalement à travers les effets de pairs ; interactions directes entre élèves, coopération et transmission de connaissances entre camarades d'une même classe, etc. Il apparaît donc qu'au-delà de l'établissement, la classe constituerait elle aussi un échelon pertinent pour mesurer la mixité à l'école.



Le comité technique d'évaluation sur la formation des enseignants (CTE2)

En 2023, le CTE sur la formation des enseignants a lancé l'évaluation des Plans mathématiques et français dans le premier degré avec pour objectif de mesurer les effets de la formation des professeurs des écoles en constellation, tant sur leur développement professionnel que sur les résultats de leurs élèves. Pour ce faire, le CTE a engagé des travaux sur deux fronts principaux :

1. Une investigation qualitative exploratoire a été menée au printemps 2023 dans l'académie de Créteil auprès de décideurs (inspecteurs de l'éducation nationale [IEN] et conseillers pédagogiques

¹ Pauline Charousset (École d'économie de Paris ; Institut des politiques publiques [IPP]), Marion Monnet (Institut de recherche sur l'éducation [Iredu] – université de Bourgogne ; IPP) et Youssef Souidi (Centre national de la recherche scientifique [CNRS] – université Paris Dauphine).

de circonscription [CPC]) et de professeurs des écoles. Au-delà des constats relatifs au déploiement de cette nouvelle modalité de formation, il est ressorti que :

- l'impact des constellations sur les pratiques professionnelles des enseignants ne faisait pas, à ce stade, l'objet d'une véritable évaluation, faute d'avoir été pensée en amont et d'avoir outillé en conséquence les acteurs de terrain ;
- l'impact de la formation des professeurs des écoles en constellation sur les résultats des élèves n'était pas encore mesuré non plus.

2. Dans la mesure où la constellation s'inspire largement du modèle des *Lesson studies*, une revue de littérature intitulée « Comprendre les caractéristiques de la *Lesson Study* pour les constellations des Plans mathématiques et français » a été réalisée par Alban Roblez et Valentin Bailly (dir. Luc Ria)². Elle a été publiée sur la page Web du Conseil d'évaluation de l'École en octobre 2023, en même temps qu'une *Note d'information* synthétisant ce travail. Si la recherche met en évidence un impact positif de la *Lesson study* sur le développement professionnel des enseignants, elle se montre moins consensuelle quant à l'impact du dispositif sur les résultats des élèves, faute de résultats concluants. La revue de littérature souligne par ailleurs l'impact positif de la démarche évaluative au sein de la formation ainsi que l'importance du formateur et du lien avec la recherche.

Compte tenu des enseignements de cette revue de littérature et de l'enquête menée dans l'académie de Créteil, le CTE a décidé de mettre en place un groupe de travail (GT) pluri-catégoriel chargé spécifiquement d'élaborer des outils d'auto-évaluation des constellations à destination des acteurs locaux. Le GT, réuni pour la première fois le 22 novembre 2023, s'est fixé comme objectif de livrer ses productions au mois de juin 2024.

Par ailleurs, l'équipe d'expertise assurant le secrétariat général du CTE a également contribué à faire évoluer le questionnaire support de l'enquête annuelle menée par la Dgesco auprès des professeurs des écoles formés en constellation et de leurs formateurs.

LES MEMBRES DES DEUX COMITÉS

CTE1

Jean-Richard Cytermann (président)
Yann Algan, professeur d'économie
Grégoire Borst, professeur de neurosciences cognitives de l'éducation
Olivier Brandouy, recteur
Marc Demeuse, professeur de psychologie
Clément Dherbécourt, chargé de mission « inégalités » France Stratégie
Christophe Gehin, chef de service Dgesco-MENJ
Danièle Lamarque, conseillère maître honoraire à la Cour des comptes
Noémie Le Donné, analyste OCDE
Marie-Laure Lepetit, IGÉSR
Jacques Lévy, membre du CEE
Olivier Rey, IGÉSR
Fabienne Rosenwald, directrice de la Depp
Agnès Van Zanten, directrice de recherche
Guy Waiss, IGÉSR

CTE2

Luc Ria (président)
Daniel Auverlot, recteur
Sandrine Bodin, sous-directrice Dgesco-MENJ
Axelle Charpentier, cheffe de bureau Depp
Jean-Michel Coignard, IGÉSR
Marc Demeuse, professeur de psychologie
Antoine Derobertmasure, professeur en sciences de l'éducation
Pierre Desbiolles, IGÉSR
Virginie Gohin, sous-directrice DGRH-MENJ
Olivier Houdé, membre du CEE
Lucie Mottier-Lopez, professeure en sciences de l'éducation
Anne Szymczak, IGÉSR
Philippe Wuillamier, sous-directeur Depp



2. Valentin Bailly (Laboratoire culture, éducation, sociétés [Laces] – école académique de la formation continue [EAFc] de l'académie de Bordeaux) et Alban Roblez (CEE – Institut français de l'éducation [IFÉ], École normale supérieure de Lyon).



L'évaluation des écoles et des établissements

L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

Bilan de la campagne d'évaluation 2022-2023

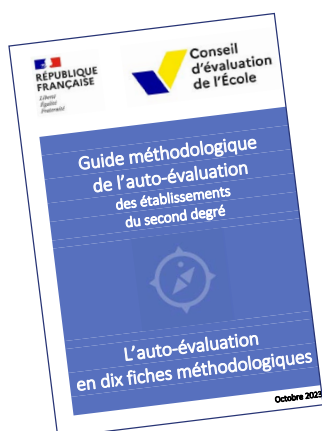
La campagne d'évaluation 2022-2023 a confirmé que le taux de 20 % d'établissements du second degré publics et privés sous contrat évalués par an était atteint grâce à une forte implication des académies, qui ont mobilisé plus de 4 700 évaluateurs externes. Ce résultat permet de se projeter sur un début de deuxième cycle quinquennal d'évaluation à partir de la rentrée 2025, soit cinq ans après le lancement du processus. Après une année d'expérimentation en 2021-2022, 20 % des établissements de l'enseignement agricole ont été évalués au cours de cette campagne. Le CEE a également expérimenté le processus dans des établissements au Maroc, en Allemagne et en Italie pour adapter le cadre d'évaluation aux lycées français à l'étranger.

Sur le plan qualitatif, le Conseil a constaté une évolution sensible des rapports d'auto-évaluation, qui passent progressivement d'une description des actions menées à une analyse de ces actions au regard des besoins des élèves. Cette évolution a un impact sur la qualité des rapports d'évaluation finaux. Une analyse de cette évolution est présentée dans le bilan de la campagne 2022-2023³.



Une adaptation du cadre d'évaluation après trois années

Après trois années de mise en œuvre, le CEE a tiré les enseignements des retours d'expérience et des bilans académiques. Sans que soient modifiés la finalité, le sens et les modalités de la démarche, le cadre d'évaluation a été simplifié en rappelant les enjeux et en précisant certains éléments du processus. Ce nouveau cadre a été voté le 8 juin 2023⁴.



Pour accompagner les acteurs de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe, le CEE a également produit deux guides méthodologiques⁵, l'un pour l'auto-évaluation et l'autre pour l'évaluation externe. Le CEE a aussi poursuivi ses déplacements en académie et sa collaboration avec l'IH2EF pour accompagner les académies et former les différents acteurs de ce processus.

3. <https://www.education.gouv.fr/media/160236/download>.

4. <https://www.education.gouv.fr/media/156152/download>.

5. <https://www.education.gouv.fr/media/158841/download> et <https://www.education.gouv.fr/media/159888/download>.

Une évaluation des établissements qui s'intègre dans le système éducatif

Le CEE a collaboré avec les directions du ministère pour articuler l'évaluation des établissements, les projets CNR Éducation « Notre École, faisons-la ensemble » (NEFLE) et la mise en œuvre de la labellisation Lycée des métiers. L'objectif est d'assurer la cohérence et la complémentarité de l'ensemble des démarches déployées dans les établissements scolaires.

Le CEE a enfin été régulièrement sollicité pour présenter les enseignements que l'on peut tirer de l'évaluation des établissements en général et des rapports d'évaluation en particulier (voir partie « Le CEE : une expertise recherchée »). Ainsi, il est notamment intervenu dans les programmes nationaux de formation (PNF) « Orientation » et « Lycée des métiers » pour montrer comment l'évaluation des établissements peut être un moyen d'aborder ces sujets et de présenter ce que la lecture et l'analyse des rapports nous apprennent en la matière.

L'ÉVALUATION DES ÉCOLES

Après une année d'expérimentation, l'évaluation des écoles a été généralisée en 2022-2023. **Près de 6 400 écoles, soit 13 % du nombre total, ont participé. Cela porte à près de 16 % le pourcentage d'écoles évaluées depuis 2021.**

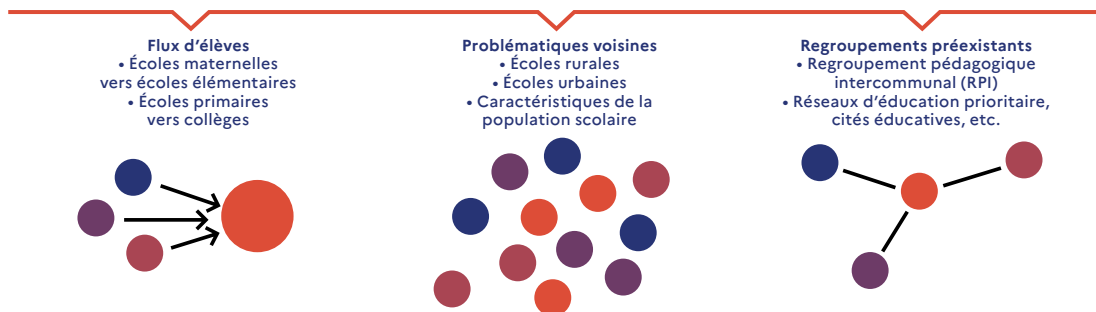
Un lien constant avec les référents académiques évaluation du premier degré a permis de coordonner ce déploiement, lequel s'appuie sur une forte anticipation, en lien avec les IEN, afin d'organiser dans les meilleures conditions les auto-évaluations, puis les évaluations externes, et de former les auto-évaluateurs ainsi que les évaluateurs.

Compte tenu du nombre d'écoles en France (près de 50 000), la programmation des évaluations nécessite de prévoir le regroupement d'une partie d'entre elles. Ainsi, **90 % des écoles engagées ont fait partie d'un regroupement, dont la taille moyenne était de 3,1 écoles.**

Près de 6 000 évaluateurs ont été mobilisés pour l'évaluation externe, prioritairement des IEN, mais aussi des CPC et des directeurs d'école.

Près de **50 000** écoles en France
90 % des écoles engagées faisaient partie d'un regroupement
3,1 écoles en moyenne dans un regroupement

Exemples de regroupements



Le CEE a procédé à la lecture de nombreux rapports d'écoles ou de regroupements et s'est rendu dans des écoles pour échanger avec l'ensemble de la communauté scolaire. Même si un temps d'appropriation est nécessaire pour mettre en œuvre ces dispositions, le soin apporté à la rédaction des rapports d'auto-évaluation montre l'investissement important des équipes éducatives dans la démarche ainsi qu'une bonne appropriation par les écoles des indicateurs mis à leur disposition.

À l'issue de l'évaluation, les parties prenantes de l'école sont en mesure d'écrire le projet d'école en s'appuyant sur les orientations stratégiques proposées et peuvent déposer une demande de projet CNR NEFLE. Le travail collectif conforté par la démarche d'évaluation permet à tous les acteurs de l'éducation de partager les objectifs et de porter les actions du projet.

Comme dans le second degré, les besoins de formation exprimés par les écoles à l'issue de l'évaluation constituent également un enjeu spécifique. Leur prise en compte par les EAFC en lien avec les départements et l'articulation de l'évaluation avec la mise en œuvre des constellations constituent des axes de travail pour le CEE, les académies et les IEN de circonscription.



Les délibérations du CEE

LE GROUPE DE TRAVAIL (GT) FILLES-GARÇONS EN MATHÉMATIQUES

Le CEE a recommandé le 9 juin 2022 de diligenter une étude pour comprendre les raisons de la baisse des performances en mathématiques des filles par rapport aux garçons dans les évaluations entre le CP et le CE1 et d'en tirer de possibles recommandations.

Un groupe de travail constitué de représentants de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), de la Dgesco, de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), du Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et des académies (EAFC, Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation [Inspé] et IEN) a été créé en 2023. Des analyses exploratoires ont ainsi été produites et présentées lors de la première réunion du GT organisée le 24 janvier 2024. Le CEE a élaboré une synthèse des études déjà publiées, principalement documentée par les **différentes évaluations nationales et internationales et par le rapport de l'IGÉSR sur l'égalité filles-garçons en mathématiques** paru en 2023.

Il apparaît que **des disparités temporelles et géographiques existent dans les écarts de résultats des filles et des garçons en mathématiques**. Au niveau international, l'évaluation Pisa montre que trois pays se distinguent en 2022 par une meilleure performance des filles à l'âge de 15 ans. En France, les écarts de performance ne s'observent pas dans toutes les écoles de la même façon. Ce constat constituera un angle de travail pour les travaux à venir du GT.

L'étude d'une cohorte sur 2020 puis 2021 montre en effet que, dans **près de 31 % des écoles**, les résultats des filles et des garçons aux évaluations nationales présentent en moyenne **peu d'écarts au CP et au CE1**. Dans **près de 16 % des écoles**, on constate un **fort écart à l'avantage des filles, qui demeure mais se réduit au CE1**. Les garçons réussissent mieux que les filles ailleurs.

LA CONNAISSANCE DES PARCOURS DES ÉLÈVES DANS L'ENSEMBLE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Les questions d'équité à l'école, et plus généralement de lutte contre les déterminismes sociaux, constituent l'un des enjeux du système éducatif. Pour en améliorer la connaissance, il est nécessaire de mieux décrire et comprendre les parcours de l'ensemble de ces élèves. La mise en place d'un identifiant national des élèves, étudiants et apprentis (INE), qui suit les élèves de leur entrée dans le système éducatif (à l'école préélémentaire) jusqu'à la fin de leurs études supérieures, s'inscrit dans ce contexte.

Lors de sa réunion du 21 juin 2023, dans l'objectif que puissent être produits des indicateurs statistiques fiables décrivant le parcours des élèves, y compris dans la voie professionnelle et dans l'enseignement supérieur, le CEE a rappelé la nécessité de disposer d'un INE de qualité pour tous, et ce, tout au long de la formation initiale. Le Conseil a ainsi « recommandé d'asseoir juridiquement l'obligation d'attribution ou de reprise d'un INE déjà existant pour tout jeune soumis à l'obligation d'instruction (de 3 à 16 ans) ou de formation (de 16 à 18 ans) ».

Lors de sa réunion du 7 décembre 2023, le CEE a insisté sur la nécessité de prendre en compte l'échelle de l'établissement scolaire dans l'étude des parcours des élèves. L'objectif est de doter les établissements d'indicateurs qui leur permettront « de connaître et d'apprécier les parcours et le devenir de leurs anciens élèves ». Au collège, par exemple, le Conseil a préconisé de « constituer des cohortes descendantes pour les élèves entrés en 4^e à la rentrée 2023 afin de caractériser le niveau scolaire des élèves à cette date en fonction de leur niveau quelques années auparavant ».



6. La Finlande (+ 5,1 points de score moyen), la Slovénie (+ 1,7 point) et la Norvège (+ 0,47 point).



**Le CEE :
une expertise
recherchée
aux niveaux
académique,
national
et international**



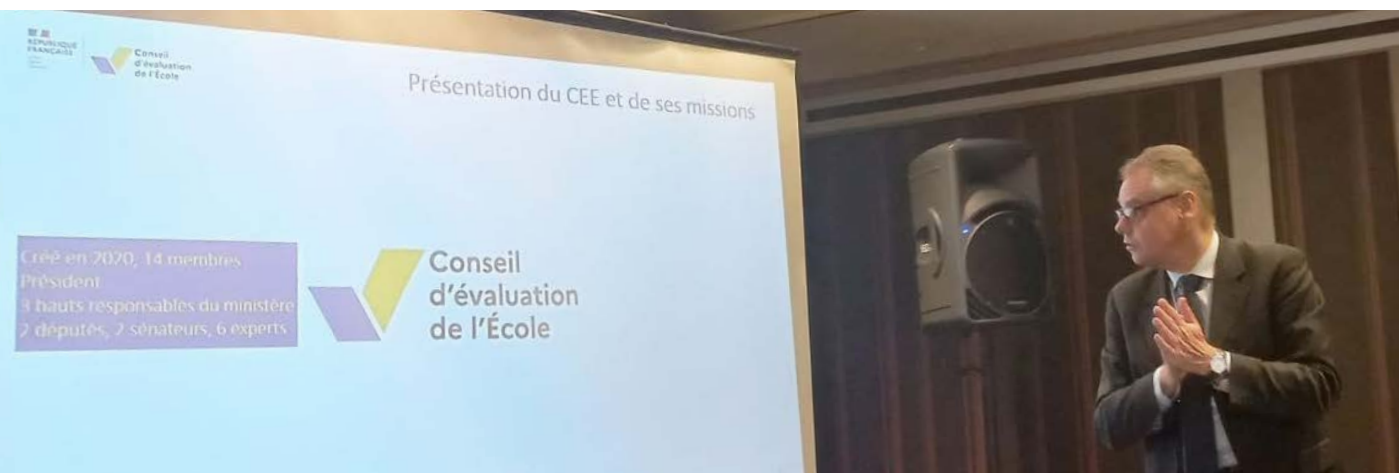
En plus de son accompagnement des académies dans le cadre de sa mission sur l'évaluation des écoles et des établissements, le Conseil d'évaluation de l'École est de plus en plus sollicité par les académies et par des instances nationales et internationales pour participer à des événements ou apporter son expertise sur des thématiques variées. Il y répond bien volontiers. Les présentations sont assurées principalement par son président et les experts de l'équipe opérationnelle.

On compte, sur l'année 2023, pas moins de 16 interventions en académie, 20 interventions de niveau national et 11 de niveau international.



Outre la présentation du Conseil d'évaluation de l'École et de ses missions, notamment l'évaluation des établissements, on note des interventions sur les thématiques suivantes, qui montrent la diversité des actions du CEE :

- **Acquis** : évaluation des acquis des élèves, socle commun de connaissances, de compétences et de culture, apprentissage de la lecture, apprentissage transdisciplinaire ;
- **Accueil** : École inclusive, bien-être à l'École ;
- **Structures** : cités éducatives, Lycées des métiers, internats d'excellence, campus des métiers et qualifications, leadership ;
- **Politiques** : CNR Éducation, orientation, numérique éducatif, utilisation des données, méthodologie de l'évaluation, égalité filles-garçons.



En académie (métropole et outre-mer)



- 11 janvier 2023, Nantes
Formation des évaluateurs externes.
- 31 janvier 2023, Dijon
Séminaire des corps d'inspection. L'évaluation des élèves. Intervention : « Renforcer la cohérence des évaluations des acquis des élèves : un enjeu de réussite et d'équité. »
- 13 au 17 mars 2023, Nouvelle-Calédonie
Présentation de l'évaluation au gouvernement, aux organisations et aux acteurs locaux. Formation des chefs d'établissement et des évaluateurs externes. Visite d'établissements.
- 20 au 24 mars 2023, Wallis-et-Futuna
Présentation de l'évaluation au roi et aux acteurs de terrain. Formation dans les établissements volontaires. Formation des évaluateurs externes. Comité de pilotage. Échanges avec l'enseignement privé (en charge du premier degré).
- 21 mars 2023, Rennes, Inspé de Bretagne
Évaluation des établissements et des écoles. Intervention : « Quels enjeux pour la formation des enseignants ? »
- 23 mars 2023, Clermont-Ferrand
Comité de pilotage restreint. Visite d'établissements. Rencontre avec les acteurs de l'éducation.
- 30 mars 2023, Amiens
Rencontre entre le recteur et l'équipe de pilotage de l'évaluation des établissements.
- 14 avril 2023, Toulouse
Comité de pilotage élargi. Visite d'établissement.
- 6 juin 2023, Poitiers
Participation à un groupe de travail sur l'évaluation des écoles et des établissements avec des chefs d'établissement et des évaluateurs externes. Intervention : « Comment améliorer les processus organisationnels de l'évaluation ? »
- 29 juin 2023, Poitiers
Participation au comité de pilotage annuel de l'évaluation des établissements en présence de la rectrice. Bilan de l'année. Préparation de la rentrée suivante.
- 3 juillet 2023, Montpellier
Participation au comité de pilotage annuel de l'évaluation des établissements en présence de la rectrice. Bilan de l'année. Préparation de la rentrée suivante.
- 6 juillet 2023, Corse
Formation des évaluateurs de l'académie de Corse. Présentation des enjeux de l'évaluation et de la méthodologie (auto-évaluation et évaluation externe).
- 21 et 22 septembre 2023, Besançon
Séminaire académique de formation des cadres sur l'évaluation des structures scolaires. Visite d'un collège et d'une école.
- 18 et 19 octobre 2023, Limoges
Séminaire académique. Évaluation des structures scolaires. Comité de pilotage académique. Visite d'un établissement privé sous contrat (école-collège-lycée).
- 7 novembre 2023, Lyon
Séminaire des cités éducatives. Intervention : « De l'évaluation des établissements aux cités éducatives : finalités, méthodologies et enjeux. »
- 20 décembre 2023, Caen
Rencontre avec le référent académique et la direction des services informatiques pour faire le point sur les outils numériques de programmation des évaluations des écoles et établissements.



En France

— 14 février 2023, IGÉSR

Groupe d'échange et d'information de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca). Intervention : « Quelques enseignements de l'évaluation des écoles et établissements en région Paca. 2020-2023. »

— 23 mars 2023, IH2EF

Formation statutaire des personnels d'encadrement.

— 18 avril 2023, IH2EF

Formation statutaire des personnels d'encadrement.

— 18 avril 2023, Cour des comptes

Étude sur l'École inclusive. Analyse des rapports d'auto-évaluation et d'évaluation du CEE. Note de présentation méthodologique.

— 9 mai 2023, IH2EF

Séminaire des inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) et Daasen. Intervention : « L'évaluation, un levier pour s'engager dans la démarche du CNR. »

— 11 mai 2023, Dgesco

Participation au PNF « Définir, piloter et évaluer la politique d'orientation de l'établissement au sein du nouvel écosystème des acteurs de l'orientation ». Le volet orientation du projet d'établissement. Intervention : « Comment la démarche d'évaluation peut aider l'établissement à donner du sens à son projet, à l'ajuster et en évaluer la portée sur les parcours des élèves ? »

— 15 mai 2023, IFÉ

Rencontre entre le Conseil d'évaluation de l'École et l'Institut français de l'éducation. Statut et missions du CEE. L'évaluation des écoles et des établissements. L'évaluation des acquis des élèves. Les comités techniques d'évaluation.

— 25 et 26 mai 2023, IH2EF

Séminaire national des référents académiques de l'évaluation des écoles et des établissements.

— 13 juin 2023, secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC)

Assemblée des directeurs diocésains. Intervention : « Bilan de la campagne d'évaluation des écoles et établissements privés sous contrat. »

— 27 juin 2023, Cour des comptes

3^e chambre. Intervention « Présentation du CEE et de ses missions. »

— 25 septembre 2023, Institut de France, Académie des sciences morales et politiques

La culture générale aujourd'hui. Intervention : « Socle commun et culture générale : la promesse républicaine de l'École. »

— 26 septembre 2023, Assemblée nationale

Commission des affaires culturelles et de l'éducation. Avis budgétaire « Enseignement scolaire ». Questionnaire à l'attention du Conseil d'évaluation de l'École. Présentation, missions, financement du CEE. Bien-être à l'école et évaluation des établissements. Utilisation des boîtes à outils. Thématique du harcèlement.

— 4 octobre 2023, Assemblée nationale

Commission des affaires culturelles et de l'éducation. Mission d'information sur l'apprentissage de la lecture. Questionnaire à l'attention du CEE. Le CEE et ses travaux sur l'apprentissage de la lecture. Regard sur les évaluations nationales et internationales en matière de lecture. Évaluation des acquis et équité.

- **4 octobre 2023, IH2EF**
PNF webinaire « Agir pour l'égalité filles-garçons à l'échelle de l'établissement » destiné à des personnels de direction. Objectifs : présenter l'utilité de l'évaluation pour agir sur l'égalité filles-garçons.
- **13 au 15 novembre 2023, IH2EF**
Séminaire national des référents académiques de l'évaluation des écoles et des établissements. Objectifs : présenter les bilans des retours académiques et les pistes d'amélioration. Faire le point avec les acteurs académiques et proposer des pistes d'évolution.
- **16 novembre 2023, Dgesco**
PNF « Lycée des métiers ». Intervention : « Évaluation des établissements et labellisation Lycée des métiers : quelle articulation ? »
- **21 et 22 novembre 2023, Centre national d'étude des systèmes scolaires**
Conférence de comparaisons internationales sur le bien-être à l'école. Animation d'un atelier : « Comment outiller les directeurs d'école et les personnels de direction pour la mise en œuvre d'une démarche relative au bien-être au sein de leur école et de leur établissement ? »
- **2023**
Comité d'évaluation des internats d'excellence (Pluricité).
Comité d'évaluation des campus des métiers et qualifications (Céreq).
Société française de l'évaluation. GT sur le numérique éducatif.
Mission Exigence des savoirs.



À l'international

- **30 et 31 janvier 2023, Munich, lycée français Jean-Renoir**
Lancement de l'expérimentation du processus dans les établissements du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Présentation de l'évaluation des établissements et formation des acteurs de l'éducation.
- **2 février 2023, réseau Eurydice**
Indicateurs qualitatifs européens. Note sur les questions relatives à la prise en compte de l'apprentissage transdisciplinaire dans l'évaluation des établissements.
- **3 et 4 avril 2023, Turin, lycée français Jean-Giono**
Lancement de l'expérimentation du processus dans les établissements du réseau AEFE. Présentation de l'évaluation des établissements et formation des acteurs de l'éducation.
- **4 et 5 mai 2023, Paris, laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant (LaPsyDÉ)**
Colloque international *Educational interventions in the classroom: Challenges and solutions*. Intervention : *A presentation of the French Council for School Evaluation and its remit*.
- **15 mai 2023, Serbie**
Education Reform Initiative of South Eastern Europe. Enhancing quality of education and training in South Eastern Europe. External evaluation of institutions – Best practices from EU and South Eastern Europe. Réponses à une enquête de 15 questions sur la procédure d'évaluation des établissements en France.

- **24 mai 2023, délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (Dreic)**
Coopération franco-sénégalaise en éducation. Visite de l'Inspection générale de l'éducation et de la formation (Igef) du Sénégal. Présentation du CEE. L'évaluation des écoles et des établissements. L'évaluation des acquis des élèves.
- **5 juillet 2023, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**
Étude économique 2024. Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement. Volet thématique Éducation. Renforcer les performances éducatives. 14 questions retenues par le CEE en trois sections : 1. Pratiques pédagogiques, formation des personnels éducatifs et attractivité du métier ; 2. Lutte contre les disparités scolaires ; 3. Bien-être des élèves.
- **21 et 22 septembre 2023, Luxembourg**
SICI (*Standing International Conference of Inspectorates*). Séminaire *Different Ways of using Data*. Présentation *Data in School Evaluation and School Evaluation as Data - Lessons Learned from the Introduction of School Evaluation in France*.
- **25 octobre 2023, Tunis, ALECSO**
Learning Loss : Diagnosis and Remedies Within a Vision of Education Transformation. Countering learning loss: successful international policies, practices and experiences.
- **9 et 10 novembre 2023, Québec, association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation**
44^e session d'études. Institution et révolution en éducation. Intervention : « L'aube d'une révolution française ? Ce que la mise en place du CEE et de l'évaluation des écoles et des établissements change en France. »
- **13 décembre 2023, IH2EF**
Colloque international « Enjeux et défis du leadership pédagogique et scolaire au XXI^e siècle ». Participation à la construction du programme du colloque. Animation et synthèse de la table ronde en anglais sur « Leadership scolaire et données issues de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe ».



Les enjeux de communication

En 2023, la communication du Conseil s'est attachée à remplir les objectifs suivants :

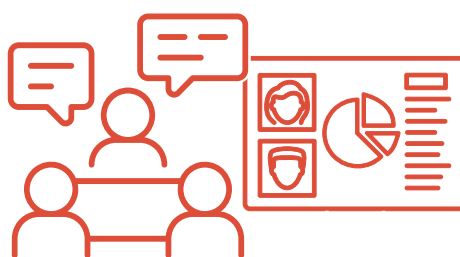
- animer le débat public en diffusant et relayant les données et analyses sur le système scolaire, en expliquant les enjeux de son évaluation, en apportant des repères et éclairages ;
- accroître la visibilité du CEE auprès d'un large public : acteurs du terrain, administrations, collectivités, élus, chercheurs, médias, décideurs, société civile, etc. ;
- ancrer l'identité du CEE dans le paysage de l'éducation nationale.

Le rôle du comité consultatif, réuni le 31 mai 2023, s'inscrit dans ce contexte d'enjeux importants en matière d'animation du débat public. Pour rappel, outre quatre personnalités qualifiées, le comité consultatif réunit des membres issus de quatre collèges.

WEBINAIRES

En 2023, le CEE a poursuivi le cycle des *Matinales*, mis en place en 2022. Plusieurs sujets ont ainsi été au programme de ces webinaires matinaux :

- « La voie pro : caractéristiques et enjeux » (janvier 2023) ;
- le bilan national de la campagne 2021-2022 : ce que nous apprend l'évaluation des établissements scolaires (avril 2023) ;
- « Elle s'appelle comment, ton école ? » (juin 2023).



LES MATINALES DU CEE

La *Matinale* est l'occasion d'une rencontre avec des experts et des acteurs de l'éducation. Elle permet de faire le point sur une thématique, un dispositif, un fait ou un chiffre, de croiser les regards afin de contribuer à une meilleure compréhension des sujets liés à l'éducation.

PUBLICATIONS

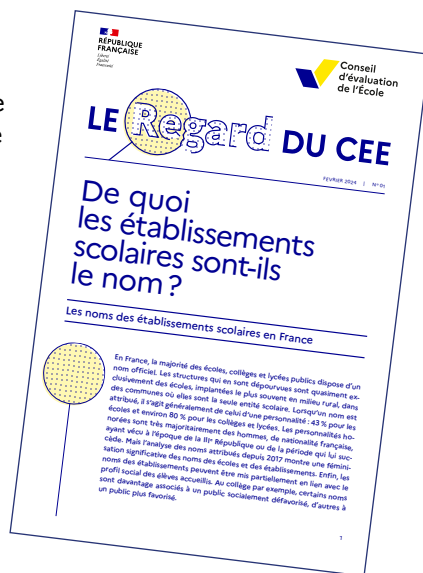


En parallèle des *Matinales*, la collection « Les Brèves du CEE » a fait l'objet d'une refonte en une nouvelle collection : « Le Regard du CEE ». Cette publication s'adresse à un lectorat grand public, à l'image du premier numéro paru en février 2024 et dédié aux noms des établissements scolaires en France.

Par ailleurs, en collaboration avec la Depp, le CEE a diffusé le premier numéro du panorama des établissements scolaires en France : *Les établissements scolaires, un regard sur la diversité des écoles, collèges et lycées en France*.



La nouvelle collection « Le Regard du CEE » vise à apporter l'éclairage du Conseil, original par le sujet traité, la méthode ou le point de vue abordé (cf. *De quoi les établissements scolaires sont-ils le nom ?*, n° 1, février 2024).

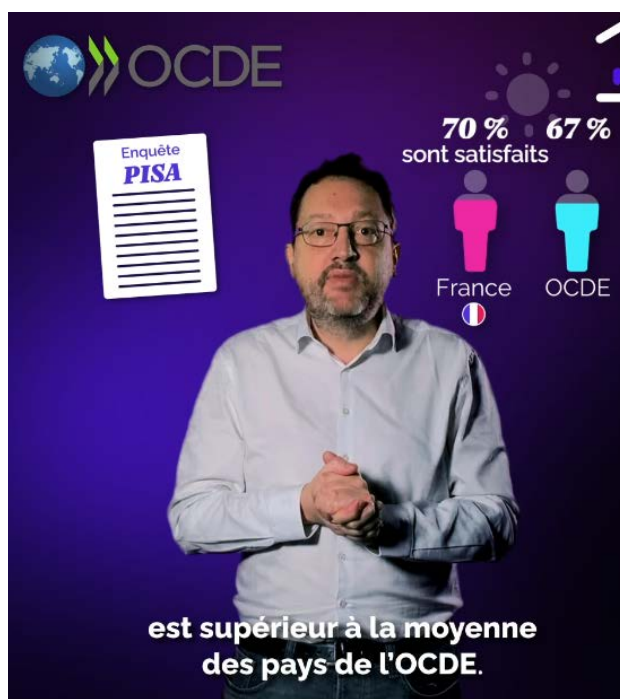


RÉSEAUX SOCIAUX

L'année 2023 marque une présence accrue du Conseil sur les réseaux sociaux. En plus du compte LinkedIn, un compte X (ex-Twitter) a été créé. Il s'agit de comptes institutionnels dont la communication peut être relayée par les comptes personnels des membres du CEE, en particulier de son président. Les messages diffusés *via* les réseaux sociaux sont de nature variée. Ils portent principalement sur :

- la diffusion de publications ;
- la mise à disposition d'outils (ex. : guide méthodologique sur l'évaluation dans le second degré) ;
- les formations des cadres en partenariat avec l'IH2EF ;
- les visites en académie ;
- les interventions lors de colloques et séminaires ;
- les délibérations des instances du Conseil.

VIDÉOS



En 2023, le CEE a collaboré avec Datagora, média en ligne qui vise à éclairer le débat public en valorisant et en vulgarisant des publications et travaux issus de sources fiables. Deux vidéos ont été réalisées :

- l'une décrivant la démarche d'évaluation des établissements scolaires en France ;
- l'autre synthétisant les résultats de la recherche sur la mixité à l'école.



Perspectives

PROGRAMME DE TRAVAIL 2024

Dans la continuité des travaux précédents

- Prolongement des travaux d'évaluation des établissements scolaires
- Appui au développement de la fonction évaluative nationale, dans les académies et les établissements
- Travaux des comités techniques d'évaluation
- Travaux sur les écarts entre filles et garçons en mathématiques
- Évaluation des acquis des élèves
- Veille internationale
- Développement d'outils de diffusion et de communication des activités du CEE : *Les Matinales du CEE* et « Le Regard du CEE », afin de proposer un éclairage et/ou un échange sur des sujets d'intérêt sur le système éducatif pour les acteurs de l'éducation et pour le grand public

De nouveaux chantiers

- Projet de plateforme de stockage des rapports d'évaluation
- Préparation du prochain cycle quinquennal d'évaluation des établissements scolaires
- Travaux sur les suivis de cohortes d'élèves, dans les établissements et au-delà



The image features a minimalist design with two large, overlapping red geometric shapes on a white background. The shapes are angular, resembling stylized chevrons or triangles. The word "Annexes" is printed in white, bold, sans-serif font on the left-hand red shape.

Annexes

LES MEMBRES DU CEE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Daniel Auverlot, président du Conseil

Parlementaires

- **Alexis Corbière**, professeur de lycée professionnel, député de Seine-Saint-Denis (Nupes)
- **Cécile Rilhac**, principale adjointe de collège, députée du Val-d'Oise (Renaissance)
- **Jean Hingray**, responsable d'entreprise, sénateur des Vosges (UDI)
- **Marie-Pierre Monier**, professeure de mathématiques, sénatrice de la Drôme (PS)

Personnalités qualifiées

- **Anna Cristina D'Addio**, économiste, *Senior Policy Analyst* au sein de l'équipe du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM)* à l'Unesco
- **Éric Charbonnier**, économiste, expert en éducation à l'OCDE dans la direction de l'éducation et des compétences
- **Martine Daoust**, professeure des universités, agrégée en pharmacie, sciences du médicament
- **Jacques Lévy**, géographe, professeur à l'université polytechnique des Hauts-de-France
- **Olivier Houdé**, professeur de psychologie à l'université de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques

Représentants du ministre chargé de l'éducation nationale

- **Édouard Geffray**, directeur général de l'enseignement scolaire
- **Caroline Pascal**, cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- **Magda Tomasini**, directrice de l'évaluation, de la performance et de la prospective

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE AU 31 DÉCEMBRE 2023

- **Mustapha Touahir**, secrétaire général
- **Véronique Boussarier**, IA-IPR – experte
- **Christophe Rehel**, IGÉSR – expert
- **Bertrand Richet**, IGÉSR – expert
- **Bertrand Sécher**, IA-IPR – expert
- **Olivier Fischesser**, chargé d'études et d'évaluation
- **Marion Le Cam**, chargée d'études et d'évaluation
- **Bernard Javet**, responsable communication
- **Adeline Derouet**, assistante de direction
- **Chadya Ben Ali**, assistante

DÉLIBÉRATIONS 2023

Délibération **2023-01** du 9 février 2023 relative à la campagne d'évaluation des écoles et des établissements 2021-2022, à ses résultats et aux enseignements qui en découlent

Délibération **2023-02** du 8 juin 2023 relative au cadre de l'évaluation des établissements du second degré

Délibération **2023-03** du 8 juin 2023 relative à l'identifiant national des élèves, étudiants et apprentis (INE)

Délibération **2023-04** du 7 décembre 2023 relative à la mise à disposition de suivis de cohortes d'élèves

→ Les délibérations sont à retrouver sur la page :

<https://www.education.gouv.fr/CEE>

PUBLICATIONS 2023

Documentation sur l'évaluation

- Béatrice Gille et Bertrand Richet, « De l'évaluation des établissements au développement de la fonction évaluative dans le ministère : premières étapes d'une évolution majeure du système éducatif », *Administration & Éducation*, n° 178, 2023/2, *Les évaluations des politiques publiques de l'enseignement scolaire en France*, p. 65-71
- Béatrice Gille et Bertrand Richet, « Les conditions pour une acculturation à l'évaluation des politiques publiques d'éducation dans le système éducatif français – Le point de vue du CEE », *Administration & Éducation*, n° 178, 2023/2, *Les évaluations des politiques publiques de l'enseignement scolaire en France*, p. 133-135
- CEE, Revue de littérature « Comprendre les caractéristiques de la *Lesson Study* pour les constellations des Plans mathématiques et français », *Document de travail*, n° 23-01.
- CEE, « Synthèse de la revue de littérature "Comprendre les caractéristiques de la *Lesson Study* pour les constellations des Plans mathématiques et français" », *Note d'information*, n° 23-01, 2023
- CEE, « Synthèse de la revue de littérature "Ségrégation sociale en milieu scolaire : appréhender ses causes et déterminer ses effets" », *Note d'information*, n° 23-02, 2023
- CEE, revue de littérature « Ségrégation sociale en milieu scolaire : appréhender ses causes et déterminer ses effets », *Document de travail*, n° 23-02, 2023
- CEE, « 2022 : Une nouvelle dynamique pour accompagner le système éducatif », *Rapport annuel*, 2023

Outils

- CEE, *Guide méthodologique de l'auto-évaluation des établissements du second degré*, 2023
- CEE, *Cadre de l'évaluation des établissements du second degré*, 2023

→ Les publications du CEE sont à retrouver sur la page :

<https://www.education.gouv.fr/CEE>



education.gouv.fr/CEE

contact@cee.gouv.fr